Bruxelles, 16 Oct.—Il y a quelques jours, les troupes qui faisaient partie du corps d'armée dont le quartier-général était à Maestricht, sont entrées dans cette ville, et St. Trond, Hasselt, et Tongres, ne sont plus occupés par des troupes hollandaises. Il s'est organisé une garde bourgeoise dans ces villes, pour y maintenir l'ordre. Le comité central a supprimé la lotterie royale, comme étant pour le peuple un impôt immoral et onéreux.

France.—La reconnaissance du nouveau gouvernement par la Russie a inspiré de la confiance aux spéculateurs, et a fait liausser les fonds. Le baron Athalin, qui est arrivé à Paris le 16 Octobre, a en aussitôt une entrevue avec le roi. La loi pour l'appropriation de 30 millions de francs pour le soutien du commerce et des manufactures, a été passée. La Chambre des députés a nommé une commission pour aider le ministre des finances à en faire la distribition.

Les ministres ont fixé leurs appointemens à \$0,000 frans par an. Il y a eu à Auxerre des troubles qui ont duré plusieurs jours, et qui n'ont été entièrement appaisés que par l'intervention du militaire. La Quotidieune dit qu'on rapporte que l'insubordination s'est manifestée dans un régiment cantonné à quelques lieues de Paris; que plusieurs des soldats ont refusé d'obéir à leurs officiers, ont déserté et se sont dispersés par la campagne, et qu'il a été donné des ordres aux barrières de Paris, pour l'arrêtation de ceux qui tenteraient d'entrer dans la ville.

L'extérieur du château de Vincennes est couvert de placards, où l'on demande la mort de Polignac et de ses collègues, et l'on voit en plusieurs endroits ces mots écrits avec de la craie: Mort aux ex-Ministres! Dans la nuit du 16, un rassemblement considérable d'ouvriers passa sur la place du Palais royal, en criant: Justice! Justice! Vive le Roi! Mort à Ils marchaient régulièrement dix ou douze de Polignac! front, précédés d'un drapeau tricolore. On disait dans la foule qu'ils venaient du faubourg St. Marceau, et qu'ils avaient chanté la Marseillaise dans toutes les rues. Ils causèrent quelque alerte parmi les gardes nationales faisant le service au palais. Dans d'autres quartiers de la ville, le peuple avait été invité ouvertement à s'assembler et à demander la punition des ex-ministres.

Il est dit dans le *Temps* du 18, que le projet de loi pour l'abolition de la peine capitale pour délits poltiques ne sera pas présenté avant deux ans.

Espasne.—Le ministre de la guerre à fait au roi un rapport où il dit, qu'on n'a pas de confiance dans l'armée, et qu'on